

N° 1172 /AIRP

Abidjan, le 02.06.2022

**AVIS D'ARRÊT DE COMMERCIALISATION DE
FLOXAPEN 500 mg gélules, boîte de 20**

A l'attention des professionnels de santé

Les laboratoires GlaxoSmithKline, en accord avec l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique, procèdent pour des raisons commerciales, à l'arrêt de la commercialisation de leur spécialité FLOXAPEN 500 mg gélules, boîte de 20.

Par conséquent, son attestation de visa d'enregistrement N° E-80-1610 du 27 juillet 1982 est abrogée.

Les quantités disponibles sur le territoire ivoirien, à la date de signature du présent avis, seront commercialisées jusqu'à épuisement des stocks.



Dr Assane COULIBALY

Ampliations :

- Cabinet du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) (pour information)
- Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) (pour diffusion)
- Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) (pour diffusion)
- Union des Pharmaciens Privés (pour diffusion)
- Syndicat des Médecins Privés (pour diffusion)
- SYNACASS-CI (pour diffusion)
- Grossistes - Répartiteurs (pour diffusion)
- Comité National de Lutte contre la Contrefaçon (CNLC)
- Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes (CNOCD)
- Les laboratoires GSK Export – Afrique de l'Ouest et du Centre